

Conseil Communautaire
Séance du 30 Juin 2022

Délibération Conseil Communautaire N°2022 06 050 : Aménagement du territoire – Avenant n°1 à la convention d’adhésion au programme « Petites villes de demain »

L’an deux mille vingt-deux, le 30 Juin à 18 heures trente

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé s’est réuni à LoirCoWork - Maison de l’Economie et de l’Innovation Ruillé sur Loir (Loir en Vallée), sous la Présidence de M. Hervé RONCIERE ; les convocations individuelles, l’ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmis par la voie du courriel aux conseillers communautaires le 23/06/2022. La convocation et l’ordre du jour ont été affichés au siège de la Communauté de Communes Loir-Lucé-Bercé le même jour et au siège de chacune des Communes membres et publiés dans la presse.

En exercice	39	Présents	29	Pouvoirs	9	Votants	38
-------------	----	----------	----	----------	---	---------	----

Etaient présents :

M. Hervé RONCIERE, **Président**

Mme Claude ALLAIRE ; M. Sylvain BIDIÉ ; M. Diego BORDIER ; M. Bruno BOULAY ; Mme Michelle BOUSSARD ; M. Francis BOUSSION ; Mme Sylvie CHARTIER ; M. Jean Michel CHIQUET ; Mme Galiène COHU ; ; Mme Martine CRINIERE ; Mme Sabrina DUCHESNE ; M. Pascal DUPUIS ; M. Michel DUTHEIL ; Mme Monique GAULTIER ; M. Vincent GRUAU ; M. Alain GUILLOIS M. Dominique LANGEVIN ; M. Guy LECLERC ; M. Jérôme LEONARD ; M. Pascal MARIE ; M. Alain MORANÇAIS M. Dominique PETER ; M. Patrick RENARD ; Mme Catherine TRAPPLER ; M. Philippe TOURNADRE ; Mme Monique TROTIN ; Mme Agnès VERDIÉ ; M. Philippe WEHLÉ.

Absents/Excusés ayant donné procuration :

Absents/excusés	Pouvoir à
François OLIVIER	Philippe TOURNADRE
Laure DUTERTRE	Hervé RONCIERE
aire COULONNIER	Dominique LANGEVIN
Sabrina RAPPART	Sabrina DUCHESNE
arie-France REYMOND	Michel DUTHEIL
Fabienne PINÇON	Jean-Michel CHIQUET
Joël TABAREAU	Vincent GRUAU
Alain CHEVALLIER	Sylvain BIDIÉ
Myriam MARTINEAU	Agnès VERDIÉ
Gérard RICHARD	Excusé

A été nommée secrétaire de séance : Monique GAULTIER

Y assistaient également :

- Myriam Mortreau – Directrice Générale des Services
- Ophélie Rondet – Directrice Générale Adjointe

Date d’affichage, de publication ou de notification de la délibération : 06/07/2022

M. le président expose :

Par délibération N° 2021 04 034 du 15 avril 2021, le conseil communautaire a autorisé le Président à signer la convention d'adhésion au programme « Petites villes de demain » entre l'Etat, la CCLLB et les communes de Montval sur Loir, La Chartre sur le Loir et Le Grand Lucé.

Cette convention initiale prévoit la signature, dans un délai de 18 mois, de la convention définitive Petites villes de demain valant Opération de revitalisation du Territoire et intégrant le projet de revitalisation du territoire et son programme d'actions.

Cette convention PVD /ORT est à présent finalisée et associe les différents partenaires du programme à savoir : la région des Pays de la Loire, le département de la Sarthe, le PETR Vallée du Loir et la Banque des territoires.

Dans ce cadre il convient que ces partenaires soient également signataires de la convention initiale d'adhésion au programme Petites villes de demain.

Il est donc proposé au Conseil communautaire un avenant n°1 (ci-joint annexé) à la convention d'adhésion PVD en vue d'y intégrer ces différents partenaires et leurs engagements dans le cadre de ce programme.

***Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré :***

1.- **Approuve** l'avenant n°1 (ci-joint annexé) à la convention d'adhésion Petites villes de demain intégrant l'engagement et la signature des partenaires suivants : Région Pays de la Loire, Département de la Sarthe, PETR Vallée du Loir et Banque des Territoires ;

2.- **Autorise** le M. le Président ou son représentant à signer cet avenant ainsi que toute pièce relative à cette décision.

Adopté à l'unanimité.

**Le Président
M. Hervé RONCIERE**

